



**CERTIFICAT D'APTITUDE A L'EXERCICE DE LA
PROFESSION DE MAITRE-NAGEUR SAUVETEUR
(C.A.E.P M.N.S) - 68**

Informations Brèves

Formule : Formation bloquée sur 3 jours
Volume horaire : 21 heures (3x7h00)

1ère session : 12, 13 et 14 février 2018
2ème session : 14, 15 et 16 mai 2018

Lieu : Piscines « Mulhouse Agglomération Alsace »

Effectif : 25 places par session (inscription par ordre d'arrivée)

Frais d'inscription : 19,00 €
Frais pédagogiques : 144,90 €

Organisation

Organisateur : CREPS de STRASBOURG

Responsable de la formation :
Sébastien MARI, Professeur de Sport au CREPS de
Strasbourg

Encadrement :
+ Fédération Française de Natation
+ Fédération Nationale Métiers de la Natation et du Sport
+ Médecin SAMU

Conditions d'inscription

Public

Titulaires du diplôme d'État de M.N.S. ou du BEESAN
ou du BP AAN

Niveau requis

- Bonne préparation physique
- **Impératif** : apporter short, t-shirt, palmes, masque et tuba personnels.

La formation

Objectif

Attribution du Certificat d'Aptitude à l'Exercice de la
Profession de MNS (CAEP MNS) et formation annuelle
continue au PSE1

Contenu

- Secourisme
- Epreuves physiques
- Sauvetage
- Apnées
- Réglementation
- Divers

Renseignements & Inscriptions

Retrait des dossiers :

Dossier d'inscription disponible sur le
site du CREPS

www.creps-strasbourg.sports.gouv.fr

Renseignements et dépôt des dossiers :

Département Formation
4, allée du Sommerhof
CS 65007 - 67035 Strasbourg Cedex 02
Tél : 03 88 10 47 70
Mail : [dformation@creps-
strasbourg.sports.gouv.fr](mailto:dformation@creps-strasbourg.sports.gouv.fr)
Accueil de 9h à 12h et de 14h à 17h
Fermé au public : le jeudi matin

Clôture :

1 mois avant le début de la
session concernée